

Lourd bilan après un incendie dans une prison burundaise

Deutsche Welle, 07.12.2021 L'incendie a eu lieu dans une prison qui date de l'époque coloniale. La vétusté des lieux et la surpopulation carcérale expliquerait le nombre élevé de victimes. La prison de Gitega est divisée en quatre secteurs : le quartier des détenus de droit commun, le quartier pour les femmes, le quartier pour les mineurs et le dernier, placé sous haute sécurité, pour les prisonniers politiques.

"Nous constatons malheureusement 38 morts dont 12 asphyxiés et 26 morts par brûlures profondes. 69 personnes sont blessées" a déclaré Prosper Bazombanza, vice-président de la République. Il était à la tête de la défilé quatre ministres éparchés sur place après l'incendie. Ce dernier fait suite au vol de plus d'un millier de dossiers au tribunal, la nuit qui a précédé le sinistre. Cette succession alimente les rumeurs mais il n'existe aucun lien prouvé entre les deux faits. Une prison presque centenaire Plus d'un millier de détenus sont entassés dans la vieille prison de Gitega, dont les putschistes de 2015. Cet établissement pénitentiaire a été construit en 1926, pendant la colonisation belge au Burundi. Il peut accueillir 400 détenus mais avant l'incendie, le bâtiment accueillait officiellement 1.500 prisonniers. L'origine officielle de l'incendie mise en doute Des raccords électriques illégaux seraient l'origine de l'incendie, selon la version officielle. Thacien Sibomana est l'ancien procureur de Gitega mais il ne semble pas croire à la thèse d'un accident lié à une installation électrique défectueuse. "Le gros de ses blocs ne sont pas éclairés. Dire que ce sont les installations électriques qui auraient pu engendrer un incendie d'une telle ampleur, j'en doute fort. Si c'était le bloc administratif qui avait pris feu, cela aurait pu être une installation mal faite. Mais voir combien cette prison a brûlé dans tous les blocs, ce n'est pas évident de confirmer que c'est une simple installation qui puisse brûler tout le bâtiment, sans que les services d'intervention puissent sauver quoi que ce soit." Le Burundi dispose de onze prisons centrales auxquelles s'ajoutent les centres de rééducation pour mineurs. Les taux d'occupation dépassent généralement le maximum prévu, allant jusqu'à 700% de surpopulation dans certaines prisons centrales, selon les données de la Direction nationale des affaires pénitentiaires qui datent de 2020.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});